

LES NOUVELLES DU CAUSSELS

EDITION N°2

MARS 2022



GESTION MUTUALISEE DE LA RESSOURCE EN EAU

BILAN 2020 ET 2021

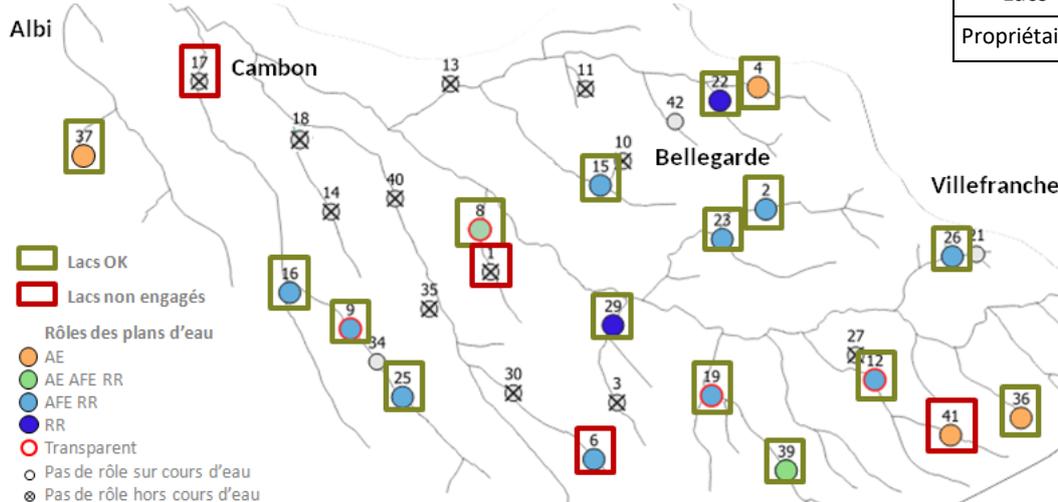
Le Syndicat du bassin Tarn aval profite de ce début d'année 2022 pour faire le bilan des deux premières années de mise en œuvre du plan de gestion mutualisée de la ressource en eau sur le bassin versant du Causseles. L'objectif de ce **dispositif expérimental** est de réduire la durée de la période de basses eaux sans impacter les usages (irrigation, tourisme). Il a vu le jour grâce au **volontariat des propriétaires de retenues d'eau du secteur et à la DDT du Tarn** qui a autorisé cette action.

Le bassin versant du Causseles/Jauzou en chiffres : superficie de 62 km² comprenant 41 lacs (dont 34 lacs à usage irrigation) répartis entre 37 propriétaires.

PROPRIÉTAIRES ENGAGÉS

Le plan de gestion vise 20 propriétaires pour 21 plans d'eau sur le bassin versant du Causseles, sélectionnées principalement selon leurs capacités de remplissage. Même si la totalité des propriétaires n'a pas encore été convaincue, le bilan est très positif avec 80% de propriétaires engagés et une augmentation du nombre de volontaires entre 2020 et 2021.

	Objectif	2020	2021
Lacs	21	12	16
Propriétaires	20	11	17
%	100	55	80



CARTOGRAPHIE DES LACS
ENGAGÉS DU BASSIN DU
CAUSSELES ET DE LEURS
RÔLES

SUIVI DES DÉBITS

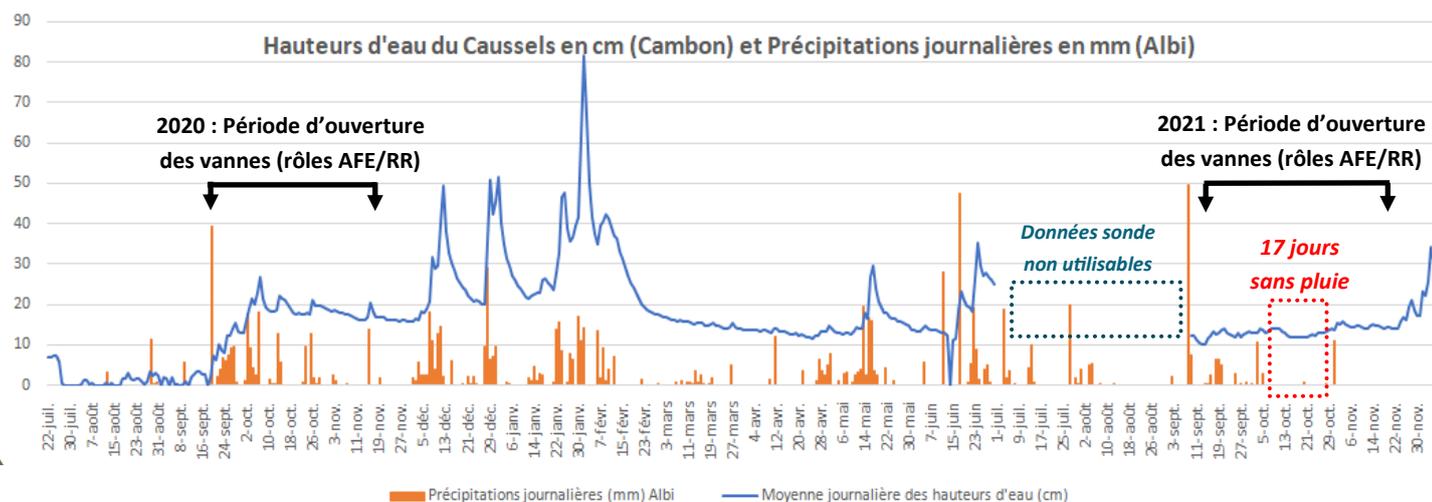
Un suivi des écoulements de 21 points différents répartis sur le bassin versant a été réalisé une fois par semaine entre Juin et Octobre par le Syndicat Tarn aval et la Chambre d'Agriculture. De plus, un appareil de lecture automatique de la hauteur d'eau du Causseles est installé depuis Juillet 2020 à Cambon d'Albi.

Enfin, le Syndicat s'est déplacé courant Septembre/Octobre en aval des retenues à « remplissage retardé » (rôles AFE et/ou RR sur la carte) pour estimer le débit relâché par les retenues une fois l'irrigation terminée. **Ces débits s'établissaient de 0,05 l/s à 10 l/s.** A noter que les débits réservés réglementaires en aval des ouvrages sont compris entre 0,1 et 2 l/s.

HYDROLOGIE 2020 ET 2021

L'été 2020 fut particulièrement sec avec un assèchement du bassin à partir de la **mi-juillet**. Quelques siphons avaient été installés sur des plans d'eau sans usage d'irrigation pour retarder cet étiage. La reprise des précipitations est survenue à partir de mi-septembre au même moment que l'ouverture des vannes post-irrigation. **Au-delà de la pluie, l'effet du plan de gestion sur la reprise des écoulements fut bien visible sur certains tronçons.**

L'été 2021 fut lui beaucoup plus humide et seuls quelques affluents se sont asséchés de fin août à mi-octobre. Les plans d'eau atténuateurs de début d'étiage surversaient encore en début d'été donc aucun siphon n'a été installé. Les lacs à remplissage retardé ont ouvert leurs vannes courant septembre permettant au Caussels de retrouver une hydrologie acceptable dès fin septembre. **Le 15 novembre, date de fin du plan de gestion, le débit du Caussels à Cambon était de 32 l/s. L'objectif du plan de gestion a ainsi été atteint !**



ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

RÉALISÉ

En 2021, suite aux visites sur certains lacs pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité, le Syndicat du bassin Tarn aval a financé la **plantation de 1,1 km de haies** en bordure de trois lacs. Cette action a concerné deux exploitations agricoles. Vous trouverez **une plaquette informative** jointe à ce présent courrier pour informer et guider les gestionnaires de lacs agricoles dans leurs pratiques afin de concilier agriculture et biodiversité. N'hésitez pas à nous contacter en cas de projet.

EN COURS

Pour terminer, sachez que le Syndicat du Bassin Tarn aval porte actuellement un **dispositif d'accompagnement des propriétaires de parcelles humides et peut financer des aménagements** visant leur préservation et l'amélioration des modalités de gestion (travaux, mise en défend, abreuvoirs, franchissement, etc) en compatibilité avec les usages de la parcelle. Si vous êtes intéressés, contactez Mathilde Saux (Syndicat Tarn aval, 05.63.41.30.90) ou Emmanuel Campagne (Chambre Agriculture, 05.63.48.83.98).

Réalisé et édité par :

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT



Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval
Abbaye Saint Michel 81600 GAILLAC
05.63.41.30.90 - secretariat.smrt@orange.fr

En partenariat avec :

